

Concilier agriculture et ressource en eau : les défis à relever

La chambre d'agriculture de la Meuse organise plusieurs réunions d'information auprès des collectivités sur la gestion qualitative et quantitative des ressources en eau et les solutions potentielles à apporter sur le terrain en lien avec les agriculteurs.

« L'eau, c'est de l'or ! Il ne faut donc pas la dépenser n'importe comment... » En 2022 et plus qu'à toute autre époque contemporaine, cette analyse de Christian Weiss est largement partagée par les principaux acteurs du territoire. L'élu de la chambre d'agriculture de la Meuse en charge de la relation avec les collectivités résume en tout cas parfaitement l'esprit des réunions organisées par la chambre.

À Longeville-en-Barrois et Commercy la semaine passée, et la prochaine programmée le 8 juin à Bras-sur-Meuse, c'est l'occasion de rappeler le contexte climatique, son évolution et surtout le rôle essentiel de la

chambre d'agriculture « dans l'accompagnement et le conseil des exploitations agricoles et des collectivités sur la gestion de la ressource en eau ».

Dans un département où l'activité agricole rythme la vie de ses habitants, booste son économie, sculpte son environnement et alimente ses ressources, l'eau est plus que jamais un enjeu vital pour tous, alors même que le changement climatique est à l'origine d'événements extrêmes : les inondations à répétition par ruissellement alternant avec des périodes de sécheresse intense. « Il y a désormais de vrais enjeux quantitatifs et qualitatifs », selon Xavier Arnould, secrétaire général de la chambre d'agriculture en charge des productions végétales, bien conscient que « chacun devra à l'avenir adapter ses pratiques à ces évolutions ».

Merci aux pluies d'avril

Face aux élus du bassin de Commercy et des environs, Patrice Hilaire, chargé de mission Environnement, et Esteban Guhur, conseiller Eau et Biodiversi-

té de la chambre d'agriculture, ont donc détaillé durant plus de deux heures le modèle actuel, ses faiblesses et les solutions potentielles à apporter sur les territoires en lien avec les agriculteurs.

Le constat est en effet sans équivoque : « Depuis 2014, la moyenne annuelle des précipitations est déficitaire et l'hiver 2021/2022 a enregistré une baisse de 33 % des précipitations », note Patrice Hilaire : « La recharge des nappes s'est terminée dès le 15 janvier. En surface, les précipitations d'avril (près de 80 mm) ont toutefois permis aux débits des cours d'eau de retrouver un niveau quasi normal. Mais la situation reste fragile ». Une situation que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution climatique (GIEC), parvient à modéliser jusqu'à l'horizon 2070 pour le territoire : augmentation des températures en Meuse de 2,5 °C., augmentation des précipitations annuelles de 100 mm mais une baisse de ces précipitations de 16 à 23 % en période estivale, augmentation de l'évaporation de 4 à 7 %. Patrice Hilaire décline ces prévisions avec « des tensions saisonnières sur les ressources en eaux superficielles en août-septembre, avec diminution des débits d'étiage et augmentation des durées d'asses ».

Coulée de boue : 15 % des communes touchées

Il est encore temps d'agir et la chambre d'agriculture multiplie ses conseils sur les prélèvements de la ressource en eau, l'entretien, la restauration voire la renaturation des cours d'eau, et les différentes techniques pour éviter les phénomènes d'érosion, de ruissellement et surtout les coulées de boue qui ont touché 15 % des communes meusiennes depuis 2016.

Lionel MADELLA

Des paroles et des actes...

« On constate de nombreuses coulées de boue. Mais il y a encore beaucoup trop de haies détruites par les exploitants agricoles. Sans compter ceux qui mettent parfois un petit coup de glyphosate sur les talus », s'insurgent plusieurs élus. « On sait que cela existe ! Mais compter sur nous pour faire passer les messages. Il faut juste faire preuve de bons sens », concède Xavier Arnould, rappelant que certaines haies peuvent être classées dans le PLU.

« L'entretien des cours d'eau revient bien aux propriétaires riverains. Mais la réglementation est telle qu'ils ne savent pas ce qu'ils peuvent faire ou pas. De peur d'être verbalisés par la police de l'eau, ils préfèrent ne rien engager » regrette vivement un élu de la codecom Côte de Meuse et Woëvre. « Au final, ce sont bien souvent les collectivités qui doivent mettre la main à la poche à grand frais... »



Xavier Arnould, secrétaire général de la chambre d'agriculture de la Meuse, a insisté sur le rôle de conseil de la chambre auprès des collectivités et des agriculteurs sur la thématique de la gestion de l'eau. Photo ER/Jean-Noël PORTMANN



15

C'est en pourcentage le nombre de communes meusiennes touchées par des coulées de boue depuis 2016.

À l'exception de la plaine de la Woëvre pour des raisons topologiques, tous les bassins ont été impactés.

« On n'anticipe pas suffisamment la transition écologique. Chacun continue à travailler de son côté pour la gestion des cours d'eau ou de l'eau potable. Nous engageons parfois des travaux sur les réseaux sans même poser de questions aux agriculteurs... Quant aux forages dans la nappe par les agriculteurs, ils risquent de se multiplier avec la hausse des prix de l'eau. »

Sylvain Denoyelle
Président de la codecom
Côte de Meuse-Woëvre.

L'info

Illustrée

Boues et ruissellements

Coulées de boues : Enjeux et problématiques

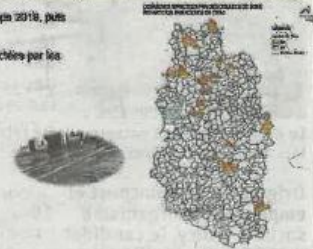
► Evénements climatiques du printemps 2016, puis 2017 et 2018, juillet 2021

► Recensement des communes impactées par les coulées de boues en Meuse

► 18 % des communes impactées

► Compartiments impactés
- Périphérie bois
- Routes et chemins
- Milieux aquatiques

► Accompagnement de collectivités



Multiplication des phénomènes

Des dizaines de communes meusiennes ont enregistré des phénomènes de ruissellement et de coulée de boue depuis 2016 après des épisodes pluvieux d'une rare intensité concentrés sur quelques heures seulement. Un récent travail des sols par les agriculteurs, conjugué à de gros orages en juin ou juillet, peut en être la cause. La mise en place d'intercultures courtes avant les semis d'hiver pourrait limiter l'impact dans les communes voisines.



Des événements marquants

Le 15 juillet 2021 restera longtemps en mémoire des habitants du bassin de Bar-le-Duc, de l'Argonne et du Nord Meusien. 47 communes étant rapidement classées en état de catastrophe naturelle après un épisode de pluie exceptionnel.

Aménagements d'hydraulique douce

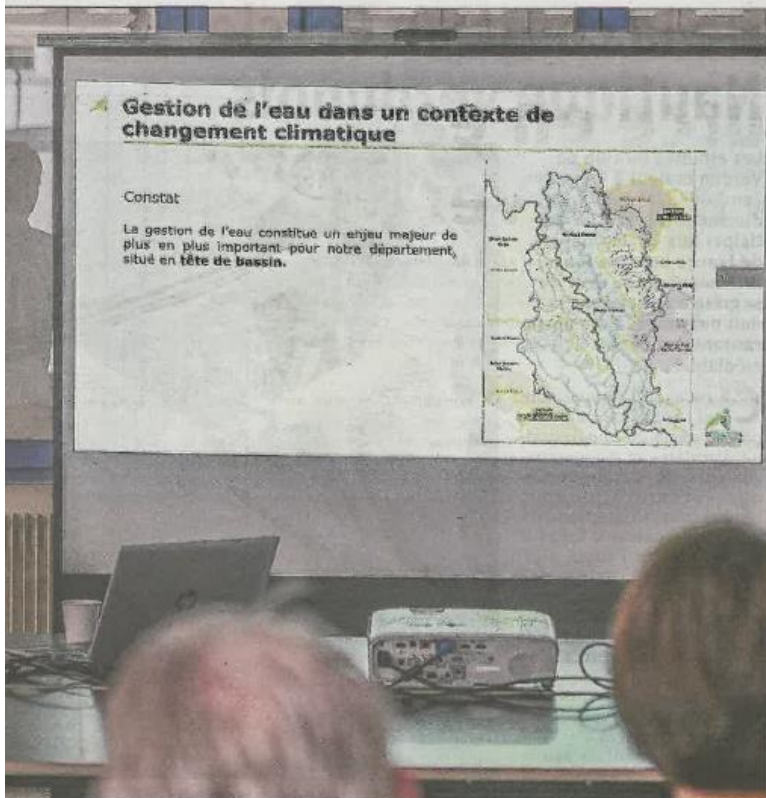
Fascine :

- Ralentit les écoulements
- Retient les sédiments
- Efficacité immédiate



Fascinantes fascines...

Elles pourraient bientôt modeler les paysages meusiens. Les fascines composées de simples branchages sont, avec les haies naturelles et les bandes d'enherbées, l'une des solutions trouvées par les techniciens pour limiter voire stopper les coulées de boues en bordure de champ agricole. Certaines sont déjà installées à Beurey-sur-Saulx et Rarecourt. Une réunion d'information est d'ailleurs proposée sur ce site aux collectivités le 22 juin par la chambre d'agriculture de la Meuse.



La Chambre d'Agriculture de la Meuse accompagne et conseille les exploitations agricoles et collectivités dans la prise en compte de la gestion de l'eau au sein de leur territoire. Explication avec Patrice Hilaire, chargé de mission environnement. Photo ER/Jean-Noël PORTMANN

Ressources en eau : des valeurs dans la norme pour le moment

Il n'a pas plu en Meuse, ou en de très faibles quantités, depuis plusieurs semaines comme nombre d'autres départements. Cependant, à la différence de nombreux autres départements où le niveau de risque de sécheresse est classé « très probable » et même où des arrêtés préfectoraux de restriction d'eau sont en vigueur depuis quelques jours, la Meuse n'est pas concernée.

Un bilan de la ressource en eau (eaux souterraines et eaux de surface) vient d'être présenté en préfecture par la DREAL Grand Est (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), lors d'un comité dédié.

Nappes : loin du seuil d'alerte

En raison d'une période de recharge qui s'est terminée avec un ou deux mois d'avance, le niveau

des nappes est généralement inférieur à celui des années précédentes à la même époque, mais, les valeurs sont dans la norme.

S'agissant des eaux de surface, bien que les débits des cours d'eau ont été globalement plus faibles que d'habitude pendant l'hiver, les pluies d'avril ont permis de retrouver des valeurs normales. Ce qui fait qu'à ce jour, les débits observés sont deux à trois fois supérieurs aux seuils d'alerte.

Sols peu humidifiés

Malgré les pluies diluviennes de juillet 2021, le bilan pluviométrique de l'année 2021 présente un léger déficit pluviométrique par rapport à la normale et devient la huitième année consécutive de déficit pluviométrique depuis 2014.

Le déficit de précipitations sur l'hiver 2021/2022 est en moyenne

de 33 % sur le département et se traduit en ce mois de mai par un indice d'humidité des sols nettement plus faible que la normale, notamment au nord-est du département.

Vigilance

Toutefois, la DREAL signale que : « si les indicateurs de la ressource en eau sont corrects, les perspectives météorologiques nécessitent de rester vigilants et de surveiller les indicateurs. La situation laisse présager des impacts négatifs sur l'agriculture avec des rendements de fourrages moindres et des besoins d'irrigation plus précoces. »

Enfin, si aucun scénario météorologique ne se profile clairement pour les précipitations, il est probable que l'été sera plus chaud que la moyenne.

Karine DIVERSAY



Etat des cours d'eau du sud meusien suite à la sécheresse. En 2021 à Villotte-sur-Aire. Photo ER/Jean-Noël PORTMANN